

# Communiqué: Fermeture des écoles par le Ministre: Nouvelle directive

Émis par: Line Lemaire

Visible du 2020-03-15 au 2020-03-29

Bonjour chers parents,

Une nouvelle directive est émise par le gouvernement : malgré l'information qui vous avait été transmise vendredi dernier, nous nous voyons dans l'obligation d'annuler les périodes prévues pour venir chercher les effets personnels de vos enfants dans nos établissements, lundi le 16 mars. Il n'y aura aucune exception à cette mesure.

Aucune visite à l'école ne sera permise malgré les invitations qui ont été envoyées et cela pour tout le personnel, parents et élèves.. Nous vous tiendrons au courant au fur et à mesure que de nouvelles directives entrent.

Je vous rappelle aussi les directives suivantes:

Le Ministre de l'éducation nous demande un temps d'arrêt et ne demande pas aux enseignants de fournir du travail aux élèves durant cette période. Je vous rappelle que la plateforme Allô Prof couvre entièrement la progression des apprentissages du programme de formation de l'école québécoise: <http://www.alloprof.qc.ca/> . Une série d'exercices, ainsi que des séquences d'enseignement-apprentissage des notions disciplinaires sont facilement accessibles.

À ce jour il n'est pas prévu que les cours seront repris au terme du calendrier scolaire 2020. La situation évolue rapidement, nous vous tiendrons informés des décisions et développements importants via courriel.

Pour ce qui est des voyages, ils sont tous annulés jusqu'à la fin de l'année sans exception, mesures prises par le gouvernement. Alors, pour tous ceux qui avaient des voyages scolaires tel que Washington, Boston , Toronto et Grand Nord, ils ont tous été annulés avant la date butoir pour le remboursement. Ainsi, il y a seulement le montant du dépôt qui est non remboursable, vous aurez les informations nécessaires au remboursement en temps et lieu lors de la reprise des activités d'école.  
Cordialement,

Line Lemaire  
Directrice  
Champagnat  
Guillaume-Couture  
Îlot des Appalaches